

# CONSEILS DE POSE : TMS MF + EFIRIVE

## POSE EFIRIVE :

1. La bande résiliente périphérique EFIRIVE doit aller du plancher support de l'isolant jusqu'à la hauteur finie du plancher (revêtement de sol inclus). Elle doit au préalable dépasser d'au moins 2 cm la hauteur finie.
2. La bande résiliente EFIRIVE doit être mise en place AVANT la pose de l'isolant. Elle est maintenue sur la paroi verticale par agrafage ou adhésif.
3. La jupe adhésive (transparente) assure l'étanchéité périphérique (pour éviter les coulées de laitance de la chape entre la bande résiliente EFIRIVE et l'isolant). L'adhésif doit venir se coller sur l'isolant.

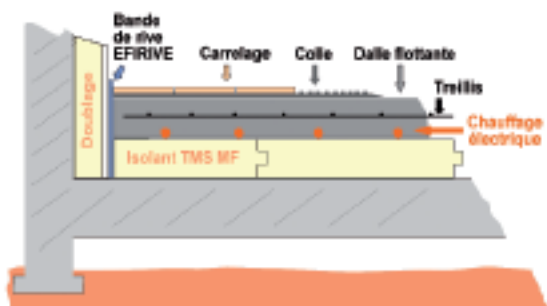


## POSE TMS :

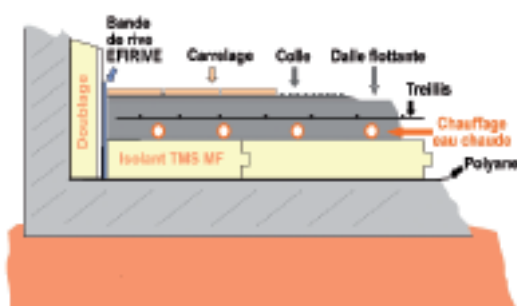
1. Une fois la bande résiliente EFIRIVE posée sur toutes les périphéries à désolidariser (murs, poteaux, cloisons...), la pose de l'isolant peut commencer en veillant à démarrer la pose du premier panneau avec les côtés de l'usinage arasé (bord droit) contre la bande résiliente EFIRIVE de la paroi.
2. Les découpes éventuelles se font à la scie égoïne ou au cutter (notamment pour les côtés de l'usinage arasé).
3. Les autres panneaux sont posés jointifs entre eux par simple emboîtement.
4. La pose d'un film polyane ou de bandes de pontage à la jonction des panneaux TMS MF n'est pas obligatoire du fait de leur usinage (prévoir bandes de pontage des joints en cas de reprise de chutes à bord droit). Le pontage des joints par une bande adhésive ou la pose de film polyéthylène peut être exigé par les Avis Techniques de fabricants de systèmes de chauffage par le Sol ou les AT de chapes fluides par exemple.
5. La mise en œuvre d'un film polyane de 200 µm sous l'isolant est nécessaire sur terre-plein et plancher collaborant.

## EXEMPLES DE COUPES DE POSE :

### Sur vide sanitaire :



### Sur terre plein :



EFISOL EST MEMBRE DU  
COLLECTIF D'INDUSTRIELS  
ISOLONS LA TERRE  
CONTRE LE CO2

**EFISOL**  
[www.efisol.com](http://www.efisol.com)

S.A. au Capital de 6 885 696 €  
SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION COMMERCIALE  
14 à 24 rue des Agglomérés - 92024 NANTERRE Cedex  
314 527 557 RCS Nanterre

Service Technique : Tél. 01 41 37 57 44 - Fax 01 41 37 57 48  
Délégation Commerciale : N°1 - ZI 89330 ST-JULIEN-du-SAULT  
Tél. : 03 86 63 29 00 - Fax : 03 86 91 18 79